Cinquantenaire du Corps des Sapeurs Pompiers de Muespach le 9 Septembre 1986



1936-1986







PLAQUETTE SOUVENIR



## Le mot du Maire,

L'honneur qui revient à notre commune de fêter le cinquantième anniversaire de la création de son corps de sapeurs pompiers volontaires, devrait pouvoir être partagé par tous ceux qui ont contribué depuis le jour de sa crétion, le 24 février 1936, à sa fondation, à son développement et à sa constante présence au milieu de la population muespachoise

La longue période écoulée depuis, rend malheureusement impossible la présence de tous ces soldats du feu qui, par leur abnégation et leur entière disponibilité au service d'autrui, ont assuré depuis 50 ans la sécurité de notre village et de ses familles.

Il convient ainsi de rendre un hommage tout particulier à ces disparus, hommes d'honneur et de bonne volonté, hommes vaillants et courageux, dignes de confiance.

Hommage aussi à ces vétérans d'aujourd'hui qui, après plusieurs dizaines d'années de service, manifestent encore par leur présence, leur attachement à la cause qu'ils ont défendue toute une vie.

Ils sont pour nous le symbôle de la persévérance et de la fidèlité, qualités requises pour des gens responsables. Qu'ils soient remerciés en ce jour anniversaire de tous leurs efforts investis durant ces longues années de service.

Hommage enfin, à ces officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs d'active en qui je place toute ma confiance.

Combien furent nombreuses pour eux les heures consacrées à la sauvegarde, à la sécurité et au bien-être des habitants de notre village.

Sans eux, nous serions bien démunis face à l'adversité et aux périls qui menacent tant de fois notre paisible insouciance.

Je ne manque jamais de les citer en exemple, en particulier à notre jeunesse. Qu'ils soient assurés du soutien et de la reconnaissance de toute la population.

Quant au Conseil Municipal que j'ai l'honneur de représenter, j'affirme qu'il continuera comme par le passé d'assumer ses responsabilités en matière d'investissements destinés à améliorer la qualité et la rapidité d'intervention de nos sapeurs.

Cette proclamation formelle des devoirs d'un Conseil Municipal, s'inscrit ainsi dans la lignée des efforts et des engagements des Conseils précédents qui tous ont oeuvré pour assurer la sauvegarde de notre village.

En ce sens, j'inscris en conclusion mon respect et ma considération à tous mes prédécesseurs.



# Le mot du Chef de Corps,

Le corps des sapeurs pompiers de Muespach a été créé il y a cinquante ans.

Cette rencontre du 14 Septembre entre sapeurs pompiers leur présentation aux élus et aux autorités constituent un point fort de notre vie collective.

Elles permettent aux uns de se retrouver et de confronter leurs qualités techniques, et aux autres de constater le souci de l'adaptation constante des sapeurs pompiers à l'évolution des risques.

Un véhicule supplémentaire mis en état et aménagé par une équipe de volontaires que nous inaugurerons en ce jour, témoigne de cet idéal d'efficacité au sein de notre unité au service de tous.

Entré au corps en 1948, nommé chef de corps en 1958, j'ai essayé d'accomplir ma tâche tout au long de ces années guidé par la devise : "Servir et accomplir au mieux son devoir".

Je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur le Maire et à son conseil municipal pour la compréhension et l'aide morale et matérielle qu'ils nous ont toujours apporté dans l'exercice de notre devoir au service du prochain.

Qu'il me soit permis de mentionner les bonnes relations et l'étroite collaboration que j'ai toujours trouvées vis à vis de mes supérieurs : le Lieutenant Grienenberger chef de centre, et notre Inspecteur départemental adjoint le Capitaine Hartmann, qui par leur modestie et leur sympathie ont su gagner notre estime.

Je tiens également à exprimer ici un grand merci à tous les commerçants et artisans, qui nous soutiennent financièrement par leurs annonces et nous permettent l'édition de cette palquette.

Mes remerciements également à la fanfare d'arrondissement et à l'ensemble musical, à la gendarmerie pour le service d'ordre, à tous les concours bénévoles qui se sont joints à nous dans un élan unanime pour la réussite de notre manifestation.

## Introduction

Muespach est un village situé dans le Haut-Sundgau qui fait partie de l'arrondissement d'Altkirch et du Canton de Ferrette.

Il compte actuellement plus de 800 habitants et est issu du regroupement des 2 communes de Muespach-le-Bas et de Muespach-Moyen, le 1er septembre 1972. Cette union n'a pas boulversé les structures existantes tant il est vrai que les liens historiques se confondent dans l'origine des 2 villages.

Muespach est niché dans la vallée du Musbach, qui peut être considéré comme faisant partie de l'ancien lit du Rhin, situé en son temps entre les hauteurs de la vieille poste et les contreforts du Jura (le Rhin coulait alors vers le sud pour rejoindre la vallée du Doubs).

Le terme de vallée peut être ambitieux, il ne s'agit en fait que du lit d'un ruisseau qui prend sa source dans la forêt du Willerhof. C'est entre deux rangées de bouleaux que serpente ce cours d'eau pour aller se jeter dans l'Ill à Waldighoffen. Muespach tient donc son nom du ruisseau qui l'arrose, encore qu'une lointaine légende explique l'origine de ce nom différemment.

Quant aux origines on n'en connait pas grand chose. Le nom de Muespach figure pour la première fois dans un acte de donation en faveur d'une église de Bâle en 1292. Au Moyen-Age, les deux villages faisaient partie du Comté de Ferrette (les comtes de Ferrette et les Seigneurs de Gliers Montjoie de Hirsingue étaient les vassaux de l'évêque de Bâle). Les Seigneurs de Hasenburg, les couvents bâlois des Clarisses, de Saint Léonard, des Dominicains de Steiner et de Klingental ainsi que le couvent de Feldbach y possédaient des biens.

Parmi les ancêtres muespachois l'on retrouve ces colons suisses et autrichiens qui repeuplèrent les villages sous l'époque de LOuis XIV, après les terribles épreuves endurées pendant la guerre de Trente Ans.

Bien entendu les tribulations de l'histoire ont beaucoup retardé le développement de notre cité. La population tour à tour meurtrie au fil des révolutions de 1789 et de 1848 fut encore boulversée par les invasions allemandes de 1870 et de 1940. Libérée par deux fois, le 17 novembre 1919 puis le 20 novembre 1944, la commune comptabilise de très nombreuses victimes.

Ce petit aperçu historique met en lumière le fait que Muespach a souvent subi son histoire. Son passé en fait se résume à la vassalité jusqu'au réveil d'une conscience individuelle.

Cet assujetissement peut être rattaché à la structure de la population, avant tout rurale jusqu'à l'arrivée de l'industrialisation.

Le progrès n'est apparut qu'au début de ce siècle. La route qui traverse Muespach ne fut achevée qu'après 1870. Elle devait remplacer la route des diligences, qui passait au-dessus des crêtes. Le hameau de la vieille poste constituait un relais où l'on déposait le courrier jusqu'à la création de la première agence postale en 1905.

Une nouvelle poste sera érigée dès 1987 à côté de la mairie.

Le village fut électrifié dès 1927 et l'eau courante installée en 1932.

Quant aux différents travaux publics, notons que l'assainissement du village fut réalisé à partir de 1964. La dernière tranche de ces travaux a été réalisée en 1985-1986 sur le tronçon de la rue de la montagne, rue de la forêt, rue des vignes et rue de la Vieilleroute.

Depuis le remembrement de 1966/67 l'ensemble de tous les chemins champêtres a été rendu praticable.

La vocation première de l'activité économique de notre village se transforme au fil des années.

Ainsi, bien que l'exploitation agricole soit encore une réalité bien vivante, et à côté d'un petit tissu artisanal et commerçant, l'essentiel du revenu économique de notre cité est caractérisé par le travail frontalier. Plus de 50% de la population active est employée dans les cantons suisses de Bâle Ville et Bâle-Campagne.

Cette particularité n'est pas spécifique à Muespach, elle est une caractéristique essentielle de l'emploi dans le canton de Ferrette qui comptabilise près de 40% de travail frontalier.

Le déploiement de l'activité socio-culturelle et éducative mérite d'être également mentionné. N'est-il pas heureux que Muespach ait rassemblé autour de son église récemment restaurée, les complexes scolaires de l'Ecole Maternelle (qui accueille les enfants issus de 3 villages) et de l'Ecole Elémentaire qui comptabilise 3 classes ? En matière socio-éducative une puissante infrastructure composée de 7 ordinateurs permet aujourd'hui à nos petits élèves d'être initiés aux mystères et aux joies de l'informatique. Ces moyens informatiques sont mis également à la disposition de la population qui peut ainsi, si elle le désire, s'initier elle aussi.

Quant à la vie associative, elle permet au travers de ses clubs de gymnastique, de pingpong, de foot-ball, de phot et de travaux manuels, d'être une réalité quotidienne. Enfin, toute la valeur de l'esprit associatif et social se retrouve au sein des associations de l'Amicale des Donneurs de Sang, de l'Amicale des Sapeurs Pompiers et du Club des personnes retraitées, récemment installé dans ses locaux rénovés pour l'occasion par la municipalité.

Ainsi présenté, Muespach rayonne de sa plus belle parure et certains ne verront dans ces lignes qu'une succession d'éloges et de qualités.

Il convient de mon avis de soutenir par l'approbation toute idée de progrès et de la stimuler afin d'amener chacun à "mettre la main à la pâte".

Ainsi vivrons nous mieux encore au sein de notre village.

N'est-ce pas là, le dernier refuge contre les agressions de la vie urbaine et de la condition du maintien de l'équilibre entre la ville et la campagne ?

Auteur J. STARCK

# Historique et situation actuelle du Corps

Al'initiative du Maire de la commune d'alors, Monsieur Eugène Kreutter et sur la décision du conseil municipal un corps de sapeurs pompiers fut créé en date du 24 février 1936. Quinze hommes de bonne volonté se sont engagés à servir en tant que «soldats du feu» pour une période de cinq ans, sous le commandement de l'adjudant Eugène Gretter nommé chef de corps.

Bientôt la commune de Muespach-le-Bas prit la même initiative de constituer un corps local de vingt deux membres, sous la conduite de l'adjudant Oscar Wiss. Les corps entretenaient toujours une franche camaraderie, conscients de la discipline librement consentie.

Suite à la fusion des deux communes au mois de septembre 1972, les deux corps se sont unis, placés sous les ordres du lieutenant Bernard Starck.

Le corps compte actuellement vingt six membres actifs, regroupant à l'heure actuelle en majeure partie des éléments jeunes. Aussi, il a pu, grâce à l'effort de chacun, se développer rapidement.

#### **MEMBRES ACTIFS**

| Bernard STARCK     | Chef de corps   |
|--------------------|-----------------|
| Antoine GROELL     | S/chef de corps |
| Philippe DREYER    | Sergent         |
| Claude STARCK      | Sergent         |
| Bernard HEINIS     | Sergent-chef    |
| Gilbert GRETTER    | Sergent         |
| Bernard BRUNNER    | Caporal         |
| J.Pierre HEMMERLIN | Sapeur          |
| François MECKER    | Sapeur          |
| Richard HEMMERLIN  | Sapeur          |
| Aimé WESPIESER     | Sapeur          |
| Edgar STOECKLIN    | Sapeur          |
| Eugène KREUTTER    | Sapeur          |
| Pascal GROELL      | Sapeur          |
| Arthur SCHINDLER   | Sapeur          |
| Patrice KELLER     | Sapeur          |
| Joseph STUBENOFEN  | Sapeur          |
| Dom. HEMMERLIN     | Sapeur          |
| Gérard GOEPFERT    | Sapeur          |

| Christian KUNTZ   | Sapeur |
|-------------------|--------|
| Philippe GROELL   | Sapeur |
| René PFLIMLIN     | Sapeur |
| Roger WENDLING    | Sapeur |
| François GROELL   | Sapeur |
| Clément KUENTZ    | Sapeur |
| Walter HOFSTETTER | Sapeur |

### **MEMBRES FONDATEURS**

Louis GROELL Théophile SCHMITT Aloyse HEMMERLIN Louis BLENNER

### **VETERANS**

Paul GUTZWILLER Antoine BLENNER Albert MONA

## Comité d'Honneur

Monsieur Guy TARDIEU, Sous-Préfet, Commissaire Adjoint de la République de l'Arrondissement d'Altkirch

Monsieur Pierre WEISENHORN, Député, Maire d'Illfurth

Monsieur René DANESI, Conseiller Régional, Maire de Tagsdorf

Monsieur Pierre BRAND, Conseiller Général, Maire de Steinsoultz

Monsieur Lucien BOHRER, Maire Honoraire de Muespach

Monsieur Morand GROELLY, Ancien Maire de Moyen-Muespach

Monsieur Roland HALLER, Maire de Muespach

Messieurs les Maires Adjoints, E.SPRINGINSFELD et J.P. HEMMERLIN

Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux

Monsieur le Curé Antoine PETER

Madame et Messieurs les Présidents des Sociétés de Muespach

Monsieur Paul WERSINGER, Secrétaire de Mairie

Le Personnel Communal

Le Personnel Enseignant

Monsieur le Lt. Colonel Jean LOUVIER, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

Monsieur le Lt. Colonel Norbert SCHNEBELEN, Président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Haut-Rhin

Monsieur le Capitaine CHATELOT, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de l'Arrondissement d'Altkirch.

Monsieur le Colonel LAFARGUE, Commandant le 8ème Régiment de Hussards d'Altkirch

Monsieur le Capitaine HARTMANN, Inspecteur Départemental Adjoint des services d'Incendie et de Secours

Monsieur le Commandant GISSY, Inspecteur Départemental Adjoint de Saint-louis

Monsieur le Commandant Honoraire BAUMANN de Hirsingue

Monsieur le Capitaine Honoraire SCHMITT, Ancien Commandant du C.S. de Waldighoffen

Monsieur le Chef de Bataillon BUECHER, Vétérinaire du SDIS

Messieurs les Médecins Capitaine BELTZ, KOENIG, UMBRECHT, VOGEL

Monsieur le Capitaine REY, Chef du C.P. d'Altkirch

Monsieur le Lt. STOLL, Responsable Sportif de l'Arrondissement d'Altkirch

Monsieur le Capitaine BUCHWALTER, Chef du C.S. de Seppois-Le-Bas

Monsieur le Lt. GRIENENBERGER, Chef du C.S. de Waldighoffen

Monsieur le Lt. BURGY, Chef du C.S. d'Oltingue

Monsieur le Lt. PETER, Chef du C.S. de Hirsingue

Monsieur le Lt. REIN, Chef du C.S. de Montreux-Vieux

Monsieur le Lt. KREMBEL, Chef du C.S. de Dannemarie

Monsieur le Lt. REY, de Huningue

Monsieur le Lt. KELLER de Bartenheim

Monsieur le Lt. LEBRUN de Bettendorf

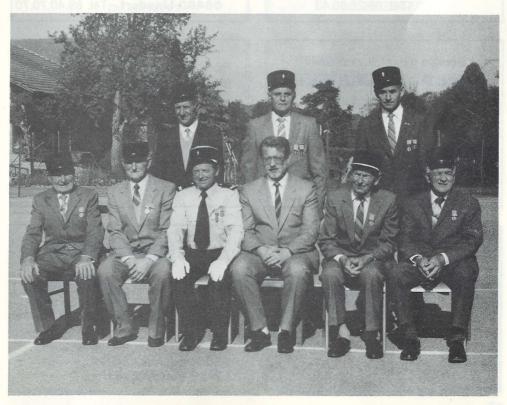
Monsieur l'Adjudant Chef FROEHLY de Liebsdorf

Monsieur de MDL Chef JEANNELLE, Commandant le brigade de Gendarmerie

de Durmenach

Messieurs les Maires et Chefs de Corps des communes environnantes

Monsieur le Chef de Corps de Munchenstein (Suisse)



## **PROGRAMME**

| 9h00  | Réception d'une délégation de Munchenstein                |
|-------|---|
| 9h30  | Office Religieux  |
| l0h30 | Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbes et béné- |
|       | diction du nouveau véhicule d'intervention                |

11h30 Apéritif

8h45 Réveil

13h30 Réception des Corps participants
14h00 Accueil des Autorités et des Invités à la Mairie de Muespach (Signature du Livre d'Or)

14h30 Revue des Troupes et Matériels Remise des clefs du nouveau véhicule d'intervention Promotions et Décorations.

15h00 Défilé en Fanfare des Troupes à pied et des Engins.

16h00 Vin d'Honneur Allocutions des Autorités

17h00 Concert et Dîner dansant

18h30 Tirage de la Tombola

Photo lors du 40ème anniversaire

